



Affaire suivie par huissier

Par **polluxno**, le **17/12/2016** à **11:02**

Bonjour Maître

Ayant saisi un huissier pour une affaire me concernant , j'aimerais savoir quelles en sont les règles au niveau de l'information que je peux attendre ainsi que des paiements éventuels ,n'ayant à ce jour que peu d'informations du suivi des paiements effectués ou pas!

Je vous remercie.

Bien respectueusement.